

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-  
de-France et gendarmerie pour la zone  
de défense et de sécurité Nord

**Décision n° 21297 du 6 octobre 2021  
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général  
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ2128075S

**Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2021 :

<b>Jossien</b>	Sébastien	NIGEND : 177 544
<b>Laloux</b>	Cédric	NIGEND : 187 155

**Article 2**

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> novembre 2021 :

<b>Lengrand</b>	Jérémy	NIGEND : 325 186
<b>Waguet</b>	Jordan	NIGEND : 337 384

**Article 3**

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2021 :

<b>Cousinard</b>	Adrien	NIGEND : 355 282
<b>Bonte</b>	Gaëtan	NIGEND : 339 937
<b>Tkaczyk</b>	Sacha	NIGEND : 185 341

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 octobre 2021.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie  
des Hauts-de-France  
et la gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Nord,  
O. Courtet*